



Déclaration parlementaire de Puerto Rico

**Deuxième Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques
Río Grande, Puerto Rico, 19 au 23 juillet 2000**

CONSIDÉRANT que les chefs d'État et de gouvernement des Amériques ont enclenché le processus d'intégration économique du continent;

CONSIDÉRANT que les négociations en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange des Amériques sont sérieusement engagées;

CONSIDÉRANT que les parlementaires participant à la Deuxième Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) souhaitent que les retombées de ce processus d'intégration bénéficient à l'ensemble des citoyens des Amériques;

CONSIDÉRANT que la pauvreté est à la fois une cause et un effet de l'accès non universel à l'éducation, que la corruption engendre un déficit économique qui empêche la répartition équitable du développement et fausse le fonctionnement des institutions démocratiques, que le narcotrafic accentue la violence, la criminalité et les maux sociaux qui y sont associés et que les effets négatifs de ces facteurs interreliés nuisent au développement humain;

CONSIDÉRANT que l'entrée en vigueur du projet de création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en 2005 représente un défi majeur afin d'assurer que ses impacts sur la vie législative, politique, sociale, économique et culturelle des populations des Amériques, particulièrement les plus vulnérables, soient positives;

CONSIDÉRANT qu'il est de notre devoir, en tant que représentants élus donc légitimes des populations des Amériques, de veiller à la défense et à la promotion de leurs intérêts, d'œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'assurer à toutes les citoyennes et à tous les citoyens des opportunités égales de développement humain;

CONSIDÉRANT que la situation de la dette extérieure dans les pays sous-développés ou en développement fait en sorte que leurs gouvernements ne sont pas en mesure d'investir dans la lutte à la pauvreté et, par conséquent, que les différences sociales et de qualité de vie entre les populations de ces pays s'accentuent de plus en plus et empêchent l'atteinte d'une justice sociale dans les Amériques;

CONSIDÉRANT que l'accord envisagé devra être ratifié par les parlementaires des Amériques afin d'entrer en vigueur;

CONSIDÉRANT que la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) est un forum ouvert, autonome et représentatif, qui regroupe les assemblées des États unitaires, fédéraux et fédérés ainsi que les Parlements régionaux du continent, tous concernés par les enjeux et les impacts de l'intégration continentale et du projet de la ZLEA;

CONSIDÉRANT que la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) favorise la concertation parlementaire sur des questions d'intérêt commun dans le cadre des processus d'intégration des Amériques, en vue de participer à l'édification d'une communauté régionale fondée sur la paix, la démocratie et la justice sociale;

Nous, représentantes et représentants des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des Parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques:

AFFIRMONS notre appui aux objectifs du Sommet des Amériques de réussir à créer un marché économique intégré des Amériques, tout en respectant les accords et les processus d'intégration régionale existants, et exhortons les chefs d'État et de gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires afin de faire progresser le bien-être des populations, particulièrement celui des plus vulnérables, à mesure que progresse le développement de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA);

RÉAFFIRMONS notre volonté de lutter contre la pauvreté, de défendre la démocratie contre les menaces graves que représentent la corruption et le narcotrafic, et de promouvoir l'accès universel à l'éducation, la justice sociale, la paix et la sécurité au sein de tous les pays des Amériques;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à conjuguer leurs ressources et à redoubler leurs efforts pour éliminer les obstacles majeurs au développement humain que sont devenus la pauvreté, la corruption et le narcotrafic et pour élever enfin l'éducation pour tous à sa véritable dimension de levier essentiel au mieux-être collectif;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement et tous les parlementaires des Amériques à discuter des moyens de solutionner le problème de la dette extérieure, permettant aux pays débiteurs l'accès à des conditions d'obtention de ressources financières accrues, afin d'investir dans l'éradication de la pauvreté;

SOUHAITONS que le processus d'intégration continentale, qui doit tenir compte du niveau de développement économique et social de chaque pays, soit renforcé par la participation des parlementaires de toutes les juridictions du continent, par la transparence des débats sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et par la diffusion régulière des résultats des négociations en cours par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques;

DEMANDONS que chaque assemblée parlementaire du continent soit officiellement informée, au plus tard six mois avant le Troisième Sommet des Amériques en avril 2001, de l'état d'avancement des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) par les chefs d'État et de gouvernement;

NOUS ENGAGEONS à sensibiliser nos assemblées respectives à la nécessité que l'ensemble des parlementaires des Amériques participent au suivi des décisions prises par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques dans le cadre de leurs Sommets;

SOULIGNONS l'importance qu'ont, dans les processus d'intégration du continent américain, les Parlements régionaux;

NOUS ENGAGEONS à veiller à la mise en application des recommandations et de la Déclaration parlementaire de Puerto Rico dans nos assemblées parlementaires respectives;

CONVENONS de transmettre la Déclaration parlementaire de Puerto Rico à nos chefs d'État et de gouvernement respectifs et d'en favoriser aussi la diffusion auprès des populations des Amériques;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à prendre acte de la Déclaration parlementaire de Puerto Rico et des recommandations adoptées lors de la Deuxième Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) et de la Réunion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques dans le cadre de leurs prochaines rencontres intergouvernementales, et en particulier lors du Troisième Sommet des Amériques, qui aura lieu à Québec en 2001;

DEMANDONS aux chefs d'État et de gouvernement de recevoir officiellement les représentants de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) afin que ces derniers leur présentent les conclusions de leur Deuxième Assemblée générale;

RÉAFFIRMONS notre engagement au sein de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), afin d'approfondir le dialogue parlementaire interaméricain sur les enjeux du processus d'intégration continentale et sur ses impacts législatifs, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux et d'organiser à cet effet la Troisième Assemblée générale de la Conférence;

DEMANDONS à chaque assemblée parlementaire du continent de tenir des consultations publiques sur les impacts de la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) dans les meilleurs délais;

ADOPTONS à cet effet les Principes directeurs de la Conférence qui fixent sa mission, ses objectifs et ses règles de fonctionnement.